Le P'tit Saint Su'

Bulletin n° 34
Juin 2006

DANS CE NUMÉRO :

- Etat Civil 2
- Médailles du travail 2
- Point propre 2
- Passeport 3
- Carte d'identité 3
- Listes électorales 3
- Le budget 4
- Les quatre taxes 4
- Budget assainissement 5
- Les subventions 5
- Rapport assainissement 2004 - prix de l'eau 6
- Les travaux 7
- Nouvelles des écoles 8 / 9
- Centre de loisirs 9
- Merci aux riverains 10
- Mission locale 10
- Infos en bref 11
- Pass thelle bus 11
- Medecins/pharmaciens 12
- Fête du village 13
- Le coucou 14
- Développement durable 15

Les associations
- Ris, chante et danse 16
- Football club 17
- Sans Soucis 18
- Bons à découper 19

Le mot du Maire

Redynamiser notre fête communale, voilà un défi à relever. Un certain nombre de personnes : conseillers, membres d'associations, bénévoles s'activent actuellement à la préparation de notre fête de septembre.

L'enjeu n'est pas seulement de maintenir une tradition, mais surtout de proposer une occasion à tous les habitants de se rencontrer et de mieux se connaître.

Il est vrai que beaucoup d'évolutions dans notre mode de vie nous amènent à une forme d'isolement.

Les longues journées de travail, plus transport hors de l'habitation, la disparition des commerces locaux, des lieux de rencontre tels que les cafés, le changement de plus en plus fréquent des habitants, l'éclatement de notre commune en hameaux conduisent à un manque de communication entre nous.

Heureusement que la vie scolaire et la vie associative bien présente nous évitent la qualification de «village dortoir».

Je vous invite donc tous à vous associer à notre fête de village du 2 septembre au soir…

et je vous souhaite de bonnes vacances.

Le Maire,
Marcel Brunel.

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi	15 h 00 à 18 h 30
Mercredi	14 h 30 à 18 h 00
Vendredi	15 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 à 10 h 00

Téléphone : 03 44 81 11 25 Fax : 03 44 81 18 62

En août, le secrétariat ne sera ouvert que le vendredi de 15 h à 17 h.

Copie conforme à l'original

Etat civil

Ils sont venus au monde

PETIT Florentin, Patrick, Marius, Michel,
né à Amiens (80) le 9 avril 2006

SILLIERE Symphonie, Marie
née à Beauvais le 9 mai 2006

Toutes nos félicitations.

Ils se sont unis

Jean-Michel PRUVOT
et Nicole TERNISIEN
Le 8 avril 2006

Tous nos vœux de bonheur.

Ils nous ont quittés

Didier PARIS, de la vallée
Décédé le 14 janvier à La Féclaz (73)

Stéphanie SPASSOV née MARKOVA des godins
Décédée le 11 février 2006 à Beauvais.

Jean CARPIER, de la vallée
Décédé le 24 mars 2006 à Beauvais.

Louise MANESSE née QUINIOU du bout de brie
Décédée le 21 mai 2006 à St Sulpice

Léone BOULLY née DOAL de la vallée
Décédée le 2 juin 2006 à St Sulpice

Toutes nos condoléances.

Des récompenses

Ils ont obtenu la médaille VERMEIL pour 30 années de travail

Nelly FLEUR, Jacky MOUTAILLIER, Nelly PIGNON, Christine POESSEL

Toutes nos félicitations.

Le point propre

Le point propre est ouvert tous les jours.

Pensez-y car il est *formellement* interdit de déposer les déchets sur le domaine public.

Vous y déposerez gravats, encombrants (tels que cuisinière, réfrigérateur,...) déchets verts, (tonte, branchages...) ferraille, huiles usées, verres, piles, batteries, tous les textiles.

Nota : N'oubliez pas que votre fournisseur d'appareils ménagers est tenu de reprendre vos anciens appareils pour les orienter vers les filières adaptées.

	Matin	Eté Mars à octobre Après-midi	Hiver novembre à février Après-midi
Lundi	9 h à 12 h	14 h à 18 h	14 h à 17 h
Mardi		14 h à 18 h	14 h à 17 h
Mercredi		14 h à 18 h	14 h à 17 h
Jeudi		14 h à 18 h	14 h à 17 h
Vendredi		14 h à 18 h	14 h à 17 h
Samedi	9 h 30 à 12 h 30	14 h à 18 h	14 h à 17 h

Infos administratives

Le Passeport

Désormais, il faut prévoir un délai d'un mois minimum pour obtenir un passeport et Il est impératif de suivre les consignes de la nouvelle démarche.

Vous devez vous présenter à la mairie muni :

- d'une copie intégrale de votre acte de naissance délivrée par la commune où vous êtes né
- de 2 photos couleur, non scannées, dimension 3,5cmX4,5 cm, de face, bouche fermée, fond neutre
- d'un justificatif de domicile (factures EDF,eau)
- de 2 timbres fiscaux à 30 € ou 1 de 60 €

Votre signature et votre empreinte se feront en mairie.

Il n'est plus possible d'obtenir un passeport en urgence, sauf voyage professionnel justifié et encore !

Chaque enfant de tout âge doit avoir son propre passeport. (plus d'inscription sur celui des parents).

La carte d'identité

Prévoir un délai d'un mois .

Vous devez vous présenter à la mairie muni :

- de 2 photos fond neutre, non scannées de 3,5 cm X 4,5 cm
- dun acte de naissance ou du livret de famille.
- d'un justificatif de domicile (factures EDF,eau).

Pour les jeunes adultes encore domiciliés chez leurs parents, fournir en plus :

- Une attestation des parents certifiant l'hébergement du jeune.
- La copie de la carte d'identité du parent signataire du certificat.

La signature et l'empreinte se feront en mairie.

ATTENTION ! Sans respect de ces consignes pour le passeport et la carte d'identité votre dossier sera refoulé par les services de la préfecture et le délai n'en sera que d'autant augmenté.

Inscription sur les listes électorales

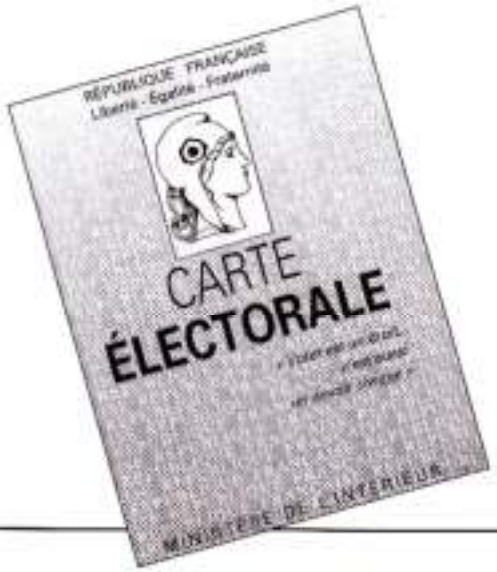

N'attendez pas le 31 décembre pour vous faire inscrire !...

Présentez vous à la mairie muni :

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatf de domicile

Les ressortissants de la Communauté Européenne actuelle peuvent également se faire inscrire sur les listes complémentaires.

Le budget

Compte administratif 2005

Il fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 151 450,10 € et un déficit d'investissement de 70 557,39 €.

Budget Primitif 2005

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	195 136 €	Produit des services	580 €
Charges de personnels	80 700 €	Impôts et Taxes	211 344 €
Autres charges dont SIVOS à 100 000 €	177 100 €	Dotations	175 956 €
Atténuation de produits	10 500 €	Autres produits gestion courante	15 000 €
Charges financières	9 000 €	Produits financiers	5 000 €
Dépenses imprévues	30 000 €	Transfert de charges	1 000 €
Virement section investissement	31 631 €	Atténuation de charges	200 €
		Excédent reporté	125 987 €
	534 067 €		534 067 €

Investissement

Dépenses		Recettes	
		Excédent reporté	70 557 €
Remboursement emprunt (capital)	13 300 €	FCTVA	19 304 €
Immobilisations incorporelles	1 700 €	Affectation du résultat	25 463 €
Immobilisations corporelles	61 368 €	Subventions	78 359 €
Travaux divers bâtiments et voirie	258 946 €	Emprunt	110 000 €
		Virement section fonctionnement	31 631 €
	335 314 €		335 314 €

Vote des quatre taxes

Taxes	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	714 400 €	10,73 %	76 666 €
Foncier bâti	432 300 €	23,04 %	99 602 €
Foncier non bâti	45 400 €	44,22 %	20 076 €

Les taux ainsi présentés sont votés par le Conseil Municipal. Il n'y a pas d'augmentation des taux communaux ce qui ne veut pas dire que vos impôts ne seront pas réévalués à la fin de l'année compte tenu des augmentations de l'Etat, du Département et de la Région.

Budget Assainissement

Exploitation

Dépenses		Recettes	
Charges générales	22 543 €	Excédent reporté	21 443 €
Charges financières	11 000 €	Subvention	3 500 €
Dotations amortissements	17 700 €	Redevance versée	30 000 €
Dépenses imprévues	3 700 €		
	54 943 €		54 943 €

Investissements

Dépenses		Recettes	
Emprunt (capital)	22 000 €	Excédent fonctionnement	121 130 €
Immobilisations en cours	924 295 €	Affectation résultats	22 000 €
Remboursement TVA	151 473 €	Subventions diverses	445 300 €
Achat de terrain	6 000 €	Emprunt	194 000 €
Remboursement subventions aux particuliers	5 528 €	Désaffectation TVA travaux	151 473 €
		Remboursement TVA	151 473 €
		Amortissement des installations	17 700 €
		Solde subvention Agence de l'eau	5 820 €
		Virement section exploitation	15 976 €
	1 109 296 €		1 109 296 €

Répartition des Subventions

<u>Les Associations de St Sulpice</u>	
Association Sportive St Sulpice	2 000 €
Comité Communal des Fêtes	1 000 €
Foot Ball Club de St Sulpice	1 150 €
Ris chante et danse	900 €
Sans Soucis	535 €
<u>Autres</u>	
Amicale des sapeurs pompiers	50 €
APEI (handicapés)	160 €
ASDAPA (aide à domicile)	160 €
Bleuets de France (anciens combattants)	40 €
Cancer	130 €
Centre Social Rural	1 500 €
Collège de Noailles	126 €
Croix Rouge	100 €
Fonds socio-éducatifs de Noailles	50 €
L'Herbe sous le Pied (animation scolaire)	630 €
Société Protectrice des Animaux	70 €
Union des maires de l'Oise	348 €

L'Assainissement

Extrait du rapport annuel 2004 sur le prix de l'eau et la qualité du service public

ORGANISATION Communale

Le service d'assainissement est organisé par la commune.

COLLECTE DES EAUX USEES

Un réseau de 6 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 242 habitations des hameaux : la Vallée, le Bout de Brie, Troussencourt, Crécy.
Le réseau est composé de 6 km de collecteurs.

EPURATION

1 station

Les eaux usées sont traitées par la station d'épuration de St Sulpice (Lagune) capable de traiter la pollution de 700 habiitants.
Le rejet de l'eau traitée se fait dans le ru d'Orgueil.

ELIMINATION DE LA POLLUTION

91 %de la pollution organique

La station d'épuration a permis d'éliminer la pollution dans les proportions suivantes :

Matières organiques (DB05) :	91 %
Matières en suspension :	83 %
Azote (NKj)	34 %

Les boues résiduelles d'épuration sont épandues sur sols agricoles.

EXPLOITATION Par la SAGEA en affermage

La SAGEA a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU Pour une moyenne de 120 m^3 an

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement)et un prix au m^3 consommé.
Au total, un abonné qui a consommé 120 m3 a payé 292.78 € TTC (sur la base du tarif au 1er janvier 2005).
Moyenne du prix de l'assainissement : 2,44 € le m3 (augmentation de 0.99 % par rapport à 2004)

Le prix global de l'eau assainie(consom.Moyen.120m3) **se décompose** (au 1er juillet 05)

* Eau (source de Silly Tillard) 2,46 € (maisons non raccordées au réseau)
* Assainissement collectif 2,44 €

Prix total de l'eau : 4.90 € le m3 (pour une consom. moyen. de 120 m^3 an) pour les habitations raccordées au réseau assainissement collectif

Les travaux dans la commune

La voirie de la rue des écoles

La première phase de la remise en état de la rue des écoles a été effectuée : reprises de chaussée.
La deuxième phase devrait intervenir cet été : couche d'enduit sur toute la surface.

Coût : 13 665 € ht

Le chemin rural

menant de la rue d'Auteuil à l'ancien passage à niveau a été érodé lors des grosses pluies du début de printemps et de nombreux trous sont en formation.

Un camion de cailloux y sera déversé pour le rendre plus carrossable.

Electrification

Enfouissement des réseaux :

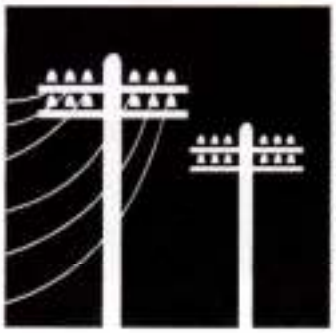

Considérant que l'éclairage public a été revu et amélioré sur tout le territoire communal, il n'y a pas urgence pour l'instant de mettre l'enfouissement à l'ordre du jour compte tenu de l'importance de l'investissement.

Le dossier reste malgré tout d'actualité et sera soumis à un nouveau financement dans les prochaines années.

réserve incendie

Dans le cadre de la sécurité des résidents du hameau de Crécy, la réglementation exige l'installation d'une réserve incendie enterrée d'une capacité de 120 m3 en complément de la borne existante.
L'étude est en cours et le coût de cette opération serait d'environ 37 200 € HT.

Subvention de l'état à déduire : 27 000 €

La station D'épuration

Le permis de construire a été obtenu et les travaux vont débuter prochainement.

Le nouveau cimetière

Le sol des allées a été damé et les plantations ont été faites.

Coût : 1 400 € TH

A ce jour quelques thuyas ont souffert de la sécheresse et du vent ; ils seront remplacés par l'entreprise dans le cadre de la garantie de reprise.

Des nouvelles des écoles

L'année scolaire se termine et déjà, il faut penser à la suivante.
Les effectifs 2006-07 semblent être les mêmes que cette année, mais les inscriptions ne sont pas terminées.
Pour les **nouveaux arrivants**, il est rappelé que les familles doivent **passer en mairie pour obtenir l' autorisation, puis appeler l'école pour prendre rendez-vous pour l'inscription au 03.44.81.16.85**

Etant en semaines de 4 jours, nous vous informons de la date de la rentrée scolaire qui sera le

Mardi 29 août 2006

Le projet d'école s'achève cette année, il portait sur la découverte du Monde. Le prochain, 2006-2009 s'intitule « Voyage dans l'espace et l'écriture » et portera plus sur la géométrie...

Dans les classes, les projets entamés s'achèvent :

La classe de C.P a réalisé, tout au long de l'année, un travail sur la danse avec un danseur de la compagnie Camille M et s'est produite au Théâtre du Beauvaisis le 13 juin 2006.
Les classes de CE 1 et CE2 ont réfléchi à l'environnement.
La classe de CM 2, grâce au Théâtre du Beauvaisis et aussi à l'acteur Thierry Barèges du Théâtre d'Ivry, a pu répéter une pièce de Jean-Claude Grumberg.
Les élèves ont joué aussi au Théâtre le 29 mai 2006.

Toutes ces expériences ont été très enrichissantes et ont beaucoup intéressé les enfants.

La directrice,
Annette Mélique

Savez-vous planter...
les géraniums dans les jardinières pour décorer les fenêtres de l'école...

Reportage à la maternelle classe de Christine Briot.

On prend le géranium, qui est dans un petit pot... on prend la jardinière...

On a bien aimé mettre les mains dans la peinture !

Education à l'environnement en CE2

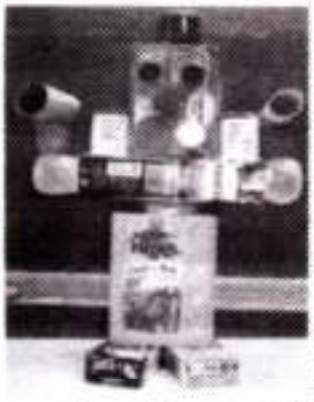

Les élèves de la classe de CE2 ont été sensibilisés aux problèmes liés à la gestion des déchets avec la participation de l'association « L'herbe sous l'pied ».
Le but était de leur faire comprendre l'intérêt de trier les déchets afin de préserver l'environnement.
Pour cela :

- une poubelle à papier appelée «1000 feuilles » a été installée dans la classe afin de trier les papiers de la classe.
- Les élèves sont allés porter dans les 2 classes de maternelle une poubelle identique et ils ont expliqué aux petits à quoi servait cette poubelle et pourquoi il était important de récupérer les papiers usagés.
- Des recherches et des activités ludiques leur ont permis de découvrir le circuit des déchets de la consommation au recyclage.
- Un jeu de loto leur a permis de suivre le devenir de différentes matières : de la matière première au produit fabriqué puis au produit recyclé.
- Avec le papier récupéré dans la poubelle «1000 feuilles», ils ont fabriqué chacun une feuille de papier recyclé.
- En arts plastiques, ils ont réalisé une production, (par groupe) avec des déchets propres qu'il avaient apportés.
- Pour terminer, ils ont appris un chant sur le thème de la pollution et ils le chanteront le jour de la kermesse.

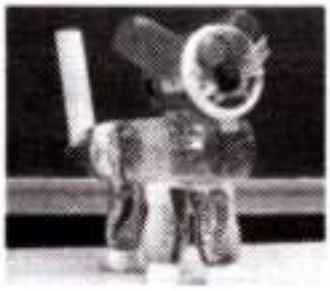

Classe de Nicole Laurent.

on plante avec la pelle...on met un peu les mains...puis on la pose sur le bord de la fenêtre...c'est lourd...et on arrose. Voilà c'est facile !

Le centre de loisirs est ouvert du 10 au 28 juillet

Chaque semaine les animatrices proposent un nouveau thème...

Le centre est ouvert de 7 h 30 à 19 h

Semaine du 10 au 13 juillet

Partons à la rencontre des sioux, Argile, perles, fabrication de talismans, coiffes, totem...
Une journée à la mer de Sable à Ermenonville
Le mardi 11 juillet

Semaine 17 au 21 juillet
Découverte des fonds marins, sculpture, peinture, tableaux...
Journée au Touquet à Aqualud
Le mardi 18 juillet

Semaine du 24 au 28 juillet
Nous irons à la rencontre de nos amis les bêtes et nous recréerons un parc animalier ...
Journée au parc zoologique de Cleres
Le mardi 25 juillet

Infos et inscriptions dès maintenant
Au centre de loisirs à Abbecourt ✆ 03 44 89 29 70
Au SIVOS à la mairie d'Abbecourt ✆ 03 44 89 29 70
Le prix de journée est calculé suivant les revenus du foyer.

Avec les beaux jours nous découvrons les talents de nos riverains.

Quelques fleurs harmonieusement plantées en bordure de façade, un gazon soigneusement tondu, des pavés, silex, branches ou osier pour agrémenter et ils nous offrent des rues agréables à traverser et donnent à notre village le charme qu'il mérite.

Merci à tous.

LA MISSION LOCALE

A quoi sert la mission locale de l'arrondissement de Beauvais ?

Elle assure l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

En 2005, la mission locale a accueilli 18 jeunes de la commune.

Ces jeunes peuvent être reçus aux permanences de Méru, Beauvais et **Saint Sulpice** sur rendez-vous.
La mission locale c'est un accompagnement personnalisé pour définir un projet professionnel, construire un parcours de formation.
Elle peut également vous conseiller, vous orienter sur les emplois, les entreprises etc...
Mais c'est aussi des ateliers de recherche d'emploi, de CV, de lettres de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, des forums, des chantiers d'écoles, des jobs d'été...

Ces moyens sont mis à la disposition des jeunes tels que :

- ordinateur permettant de rechercher sur les différents sites les offres d'emploi, frappes de CV,...
- aide au logement
- les droits à la santé, information, sensibilisation, prévention des missions de santé, fonds d'aide à l'insertion des jeunes (aides aux transports, aide pour le quotidien, ...)
- aide à la mobilité (remise de billet de transport, CAR ou SNCF, prêt d'un cyclomoteur,...)
- aide au permis de conduire
- tickets services pour répondre à une urgence (alimentation, hygiène, habillement, énergie, hébergement)

Votre commune contribue au financement de cette mission locale.

N'hésitez pas à la contacter afin d'obtenir un rendez–vous et plus d'informations au

✆ 03 44 52 35 80

✶

Les permanences

Saint Sulpice
uniquement sur rendez-vous

Noailles
Mairie Place du Marché
mardi après-midi,
Vendredi après-midi

Méru
13 rue Charles Boudeville
60110 MÉRU
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi matin

Beauvais
Rue de l'Isle Adam
60000 BEAUVAIS
Tous les jours sauf le samedi

Infos en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... ....

Les nids de guêpes et frelons

Attention !...La commune ne prend pas en charge les frais d'intervention des pompiers chez les particuliers.

Le forfait de l'intervention des pompiers pour la destruction de nids de guêpes ou de frelons, est de 42.72 €

Le théâtre du Beauvaisis...

viendra à Saint Sulpice pour la troisième fois donner une représentation d'une pièce de **Labiche**

Le 15 janvier 2007.

Qu'on se le dise....

A noter : Entrée uniquement sur réservation.

Pour vous faciliter vos déplacements le « PASS THELLE BUS » Pensez-y !...

Qu'est-ce ?
C'est un mini bus.

Le Communauté de communes du Pays de Thelle met à votre disposition un minibus qui vient vous chercher à votre domicile et vous emmène dans l'un des bourgs-centres de votre choix.
Au retour le véhicule vous reprend au point d'arrivée et vous redépose à votre domicile.

Quels sont les bourgs-centres désservis ?
Pour notre zone : Beauvais, Méru, Mouy, Noailles, Ste Geneviève.

Quand ?
Du lundi au vendredi inclus
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Les tarifs

Le carnet de 10 tickets	15,00 €
L'unité	2,50 €
Aller et retour	4,00 €
L'abonnement mensuel	50 ,00 €

Pour réserver
Au plus tard la veille à 17 h 30.

Appelez OPTIO (service d'information et de réservation) au

08 10 60 00 60
(n° azur, prix d'un appel local)

De 7 h 30 à 18 h du lundi au vendredi
et le samedi de 7 h 30 à 12 h

Pour plus d'informations

Communauté de communes
du Pays de Thelle
auprès de Florence SPETH
03 44 26 99 54

Les médecins de garde

Dr	**Baralle**	84, route nationale à Saint Geneviève	03 44 08 91 15
Dr	**Bokombé**	38, route Nationale à Warluis	03 44 89 21 79
Dr	**Chamard**	2, rue du Maréchal Joffre à Berthecourt	03 44 03 20 33
Dr	**Delacourt**	47, rue de Paris à Noailles	03 44 03 58 58
Dr	**Deslandes**	Rue de Paris Noailles	03 44 03 35 72
Dr	**Guiloineau**	1, rue de Marguerie à Hermes	03 44 07 50 45
Dr	**Pezé**	12bis, rue de Calais à Noailles	03 44 03 37 31
Dr	**Postel**	5, place de l'Hôtel de Ville à Noailles	03 44 07 45 45
Dr	**Saint Marc**	49, rue de Paris à Noailles	03 44 03 30 09
Dr	**Saurel**	70, route Nationale à Sainte Geneviève	03 44 08 60 13

Juillet	Dim 02	Dr Chamard	**Août**	Dim 06	Dr Pezé	**Septembre**	Dim 03	Dr Delacourt
	Dim 09	Dr Delacourt		Dim 13	Dr Saurel		Dim 10	Dr Deslandes
	Ven 14	Dr Deslandes		Mar 15	Dr Baralle		Dim 17	Dr Guiloineau
	Dim 16	Dr Guiloineau		Dim 20	Dr Bokombé		Dim 24	Dr Pezé
	Dim 23	Dr Saint Marc		Dim 27	Dr Chamard			
	Dim 30	Dr Postel						

Octobre	Dim 01	Dr Postel	**Novembre**	Mer 1er	Dr Postel	**Décembre**	Dim 03	Dr Postel
	Dim 08	Dr Saint Marc		Dim 05	Dr Delacourt		Dim 10	Dr Saint Marc
	Dim 15	Dr Saurel		Sam 11	Dr Deslandes		Dim 17	Dr Guiloineau
	Dim 22	Dr Baralle		Dim 12	Dr Deslandes		Dim 24	Dr Baralle
	Dim 29	Dr Bokombé		Dim 19	Dr Guiloineau		Lun 25	Dr Baralle
				Dim 26	Dr Pezé		Dim 31	Dr Saurel

Les pharmaciens de garde

Du samedi 19 h au samedi suivant 19 h (sauf précisions)

1er juillet au 8 juillet	**Florange-sarmiento** à Mouy	03 44 56 50 14
08 juillet au 15 juillet	**St Georges** à Ully St Georges	03 44 27 56 81
15 juillet au 22 juillet	**Gasse** à Warluis	03 44 89 27 38
22 juillet au 29 juillet	**Abiteboul** à Bresles	03 44 07 90 10
29 juillet au 5 août	**Lefèvre** à Bailleul/therain	03 44 07 27 27
• 5 août 19 h au 8 août 9 h	**Spire** à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
• 8 août 9 h au 12 août 19 h	**Guillotin** à Noailles	03 44 03 30 11
12 août au 19 août	**Truptil à Bresles**	03 44 07 90 05
19 août au 26 août	**Vermont** à Mouy	03 44 56 50 10
26 août au 2 septembre	**Descampeaux** à Hermes	03 44 07 50 26
2 septembre au 9 septembre	**Pharmacie de** Cires les Mello	03 44 56 40 98
• 9 sept 19 h au 12 sept 9 h	**Guillotin** à Noailles	03 44 03 30 11
•12 sept 9 h au 16 sept 19 h	**Spire** à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
16 septembre au 23 septembre	**Dupuis** à Bury	03 44 56 52 55
23 septembre au 30 septembre	**Obin** à Balabny sur Therain	05 44 26 43 23
30 septembre au 7 octobre	**Abiteboul** à Bresles	03 44 07 90 10
7 octobre au 14 octobre	**Gasse** à Warluis	03 44 89 27 38
• 14 octo 19 h au 17 octo 9 h	**Spire** à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
• 17 octo 9 h au 21 octo 19 h	**Guillotin** à Noailles	03 44 03 30 11
• 21 octo 19 h au 24 octobre 9 h	**St Georges** à Ully St Georges	03 44 27 56 81
• 24 octo 9 h au 28 octo 19 h	**Pharmacie de** Cires les Mello	03 44 56 40 98
28 octobre au 4 novembre	**Florange-Sarmiento** à Mouy	03 44 56 50 14
4 novembre au 11 novembre	**Lefèbvre** à Bailleul sur Thér	03 44 03 27 27
• 11 nov 19 h au 14 nov 9 h	**Guillotin** à Noailles	03 44 03 30 11
• 14 nov 9 h au 18 nov 19 h	**Spire** à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
18 novembre au 25 novembre	**Truptil** à Bresles	03 44 07 90 05
25 novembre au 2 décembre	**Descampeaux** à Hermes	03 44 07 50 26
2 décembre au 9 décembre	**Obin** à Balabny sur Therain	03 44 26 43 23
• 9 déc 19 h au 12 déc 9 h	**St Georges** à Ully St Georges	03 44 27 56 81
• 12 déc 9 h au 16 déc 19 h	**Pharmacie de** Cires les Mello	03 44 56 40 98
16 décembre au 23 décembre	**Dupuis** à Bury	03 44 56 52 55
23 au 30 décembre	**Vermont** à Mouy	03 44 56 50 10
30 décembre au 6 janvier 2007	**Abiteboul** à Bresles	03 44 07 90 10

Attention !

- Il y a 6 semaines partagées entre deux pharmaciens.

Comité Communal des Fêtes & Culture Animation St Sulpice

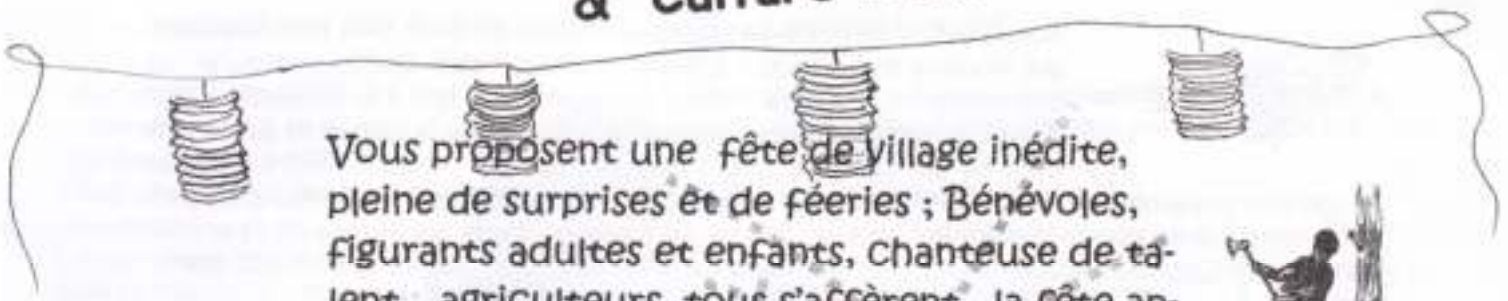

Vous proposent une fête de village inédite, pleine de surprises et de féeries ; Bénévoles, figurants adultes et enfants, chanteuse de talent , agriculteurs, tous s'affèrent...la fête approche...

Vous êtes invités à participer au défilé, avec les lampions au son de l'accordéon...

Vous y découvrirez au détour du chemin du chêne pulleux...des scènes champêtres, humoristiques, statiques, féeriques, chantées et dansantes.

A l'arrivée nous partagerons le pot traditionnel à notre région.

Et pour finir un feu d'artifice sera tiré en pleine nature avec pour décor notre église.

Retenez dès maintenant la date

Samedi 2 septembre 2006 à 20 h 30

Retrouvons-nous tous au Placeau de l'argillière pour partager ce moment festif, convivial et distrayant.

A bientôt,

L'équipe d'animation.

Le coucou : l'hôte* indésirable

Son chant est très connu. Oiseau de 30 centimètres gris ou brun rayé, à longue queue, il a une méthode bien particulière pour élever ses petits.

Bon nombre de petits passereaux en font les frais. Une lutte séculaire les oppose au Coucou. L'enjeu ? Pour notre Coucou, assurer sa descendance; pour les "hôtes" (involontaires, faut-il le préciser) éviter d'avoir à nourrir cet ogre insatiable qui détruira la nichée et deviendra près de dix fois plus grand que ses parents adoptifs. Notre Coucou européen présente une particularité qui le distingue de ses congénères « parasites » de part le monde : alors que pratiquement tous les autres sont élevés parmi les jeunes de l'espèce-hôte, notre Coucou expulse tout ce qui se trouve dans le nid pour en rester le seul occupant.

Des stratégies très élaborées

- Repérer les nids dans lesquels elle déposera ses oeufs (un oeuf par nid) : c'est la première tâche de maman-coucou. Ce repérage se fait lors de la construction du nid. En effet, le Coucou devra déposer son oeuf pendant la ponte de l'hôte et de préférence au début de celle-ci, ce qui avantagera son jeune (la période d'incubation de l'oeuf de Coucou est inférieure à celle des oeufs de la plupart de ses hôtes). Si la femelle rate cette phase cruciale, elle ira même jusqu'à détruire la nichée de l'hôte pour provoquer une ponte de remplacement !

- La ponte : lorsqu'elle est prête, la femelle de Coucou attend que les deux propriétaires légitimes le quittent pour s'y précipiter et y prélever un des oeufs qui s'y trouve déjà, pond le sien et quitte le nid en emportant l'oeuf prélevé.

- La méthode caméléon : pour les passereaux de retour dans le nid la détection d'un œuf intrus n'est pas facile car notre Coucou dispose d'une astuce diabolique : ses oeufs ressemblent à s'y méprendre à ceux de l'espèce qu'il parasite pour laquelle il est spécialisé. Il pousse le soin du détail jusqu'à pondre des oeufs étonnamment petits pour un oiseau de sa taille (il devrait pondre des oeufs trois fois plus gros).

- Couvaison... éclosion... Dès qu'il est éclos, le jeune Coucou expédie par dessus bord tout objet se trouvant dans le nid. Sa mère ne pouvait pas faire ce travail à sa place au risque de voir abandonner la nichée par les parents nourriciers.

On le dit dans nos campagnes...

Avez-vous une pièce de monnaie en poche ? Il y a intérêt car la présence de cette précieuse pièce lorsque l'appel du Coucou retentit à vos oreilles, vous garantit prospérité pour un an.

Comptine

En passant dans un p'tit bois
Où le coucou chantait,
Où le coucou chantait,
Dans son joli chant il disait :
"Coucou, coucou, coucou, coucou".

Et moi je croyais qu'il disait :
"Cass'-lui le cou, cass'-lui le cou".
Et moi de m'en coure, coure, cour',
Et moi de m'en courir !

* Hôte : se dit aussi bien de l'individu qui reçoit ou qui donne l'hospitalité que de celui qui est reçu. Dans le titre il s'agit du deuxième. Dans le texte il ne sera plus question que de celui qui reçoit... bien malgré lui.

« Le *développement durable* est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins ». Rapport Brundtland, 1987.

Penser développement durable, c'est prendre en compte ces trois aspects :

Equité sociale,

Efficacité économique,

Qualité de l'environnement

Au quotidien, des solutions meilleures pour l'environnement qui prennent en compte les conditions de vie et de travail de chacun et qui restent pour nous d'un coût acceptable :

A la maison

- Baisser le thermostat d'1° C l'hiver
- Eteindre les veilles sur les appareils électriques
- Réduire le volume d'eau utilisé par la chasse d'eau
- Conduire en souplesse et pas trop vite
- Trier et recycler les déchets, faire du compost

Dans la vie de tous les jours

- Privilégier les déplacements à pied, à vélo, en transports en commun
- Bien doser les produits ménagers (maison et jardin)
- Surveiller nos consommations d'eau, d'électricité...
- A chaque investissement avoir le bon réflexe : ampoules basse consommation, appareils ménagers économes, chasse d'eau à double débit, citerne pour récupérer l'eau de pluie... isolation de notre logement, énergies renouvelables pour chauffer, avant l'achat d'une voiture vérifier sa consommation de carburant ou les rejets de gaz à effet de serre
- Et d'une façon générale acheter des produits plus respectueux de l'environnement en lisant attentivement les étiquettes
- Préférer les produits en vrac ou à emballage réduit et... penser à emporter votre cabas réutilisable !

En vacances

- Garder ces bonnes habitudes
- Ne pas prendre trois douches par jour parce qu'il fait chaud
- Ne pas jeter ses ordures à tort et à travers
- Respecter et être attentifs à la façon de vivre des gens qui nous accueillent

Le développement durable c'est aussi se tenir à l'écoute du monde... pensez « commerce équitable ».

Ris, Chante & Danse

La Grosse saulx 60430 St Sulpice - Tél 03 44 81 18 79

L'Association «Ris, Chante et Danse» et sa «Troupe des P'tits Loups» ont été heureux de vous présenter leur nouveau spectacle théâtral, le 14 mai dernier. 26 enfants du village ont préparé pendant 8 mois un spectacle fait de sketchs, et piécettes humoristiques. Vous avez été nombreux (plus de 100 entrées) à venir les applaudir, nous vous remercions encore pour votre soutien.

Une partie des artistes de la troupe des petits loups

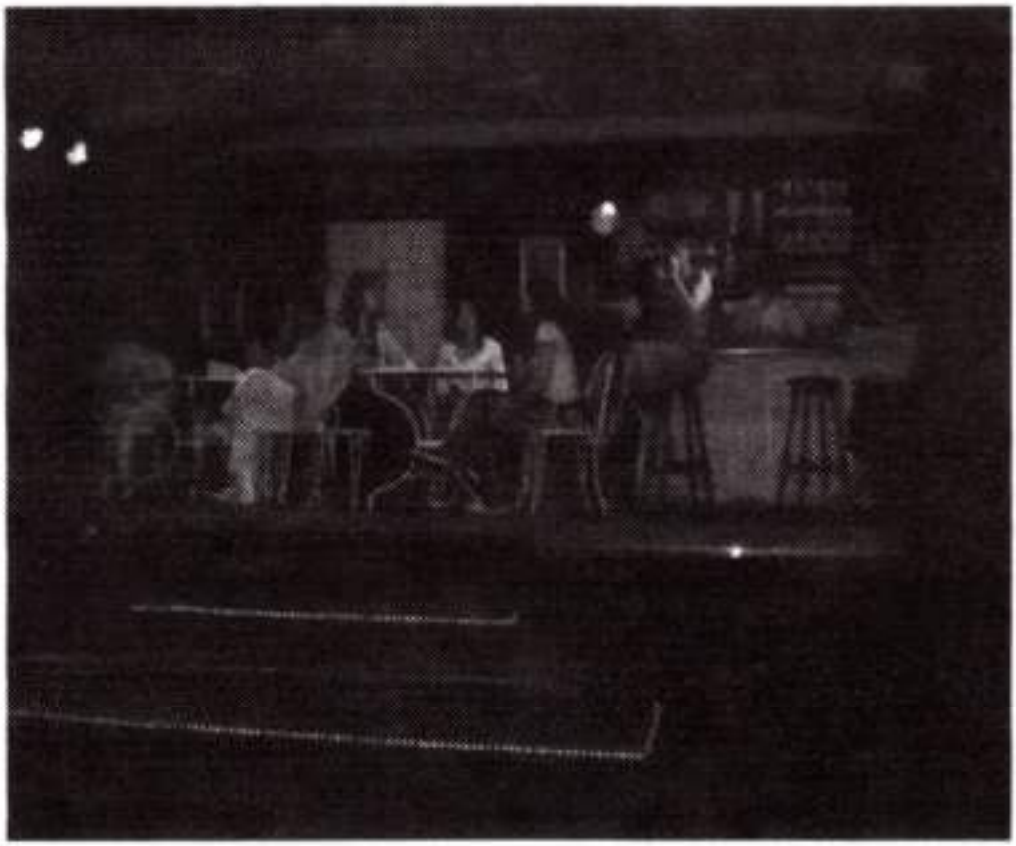

Ris,Chante et Danse vous a également présenté son nouveau spectacle cabaret les 12, 13, 19 et 20 mai. Le thème retenu cette année était « au détour de l'estaminet ». C'est donc dans un décor et une ambiance de bar que nos 10 artistes se sont produits.

Vos nombreux témoignages de satisfaction nous encouragent dans la préparation de notre futur spectacle.

Nous vous donnons donc rendez vous l'année prochaine.....

Toute la troupe vous dit bonnes vacances... et à bientôt.

Football Club Saint Sulpice

Le week end du 10 et 11 juin fut la célébration du football par le FC Saint Sulpice.

Samedi 10 a eu lieu la journée d'initiation pour les enfants, qui ont pu profiter d'ateliers découvertes encadrés par les entraîneurs des différentes équipes. La journée s'est terminée par la remise, aux enfants participants, de médailles, et le partage d'un goûter.

Nous tenons à remercier les parents qui ont gentiment participé en ramenant des gâteaux.

Dimanche 11, le tournoi annuel des seniors s'est déroulé dans une très bonne entente et un soleil de plomb.

Cette année le challenge portait le nom de **Jean CARPIER l'un des premiers dirigeants** du club décédé en mars dernier.

Ce challenge a été remis par Mme CARPIER elle même à l'équipe de Tillé.

Le club a décidé de décerner le titre de Président d'honneur à Michel VAN DER HAEGEN, qui fut le président du club pendant plus de 20 ans.

Bonnes vacances a tous et nous donnons rendez vous à vos enfants dès la saison prochaine pour les premiers entraînements.

Pour tous renseignements contacter le Président du Club Loïc Carpentier au 06.18.81.55.13.

Club des Sans Soucis
Saint Sulpice

Afin de garder les traditions, nous avons commencé l'année par déguster de savoureuses galettes, rois et reines ont été bien applaudis.

Bernard Gourdin et Lucien Poessel se sont rendus à l'Assemblée Générale des Aînés Ruraux.

Le repas offert par le Comité d'actions Ssciales de la commune, bien apprécié par tous, nous a permis de retrouver les nouveaux venus.

Au cours de l'assemblée générale de notre club, le comité d'administration a été réélu à l'unanimité et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres : Dominique Jourdain et Daniel Morelle et ainsi nous nous retrouvons maintenant à 27 membres.

Quelques membres sont allés se divertir à un après-midi récréatif organisé par Abbecourt.

A retenir...

Nous avons en préparation une journée à la mer.

Vous voulez nous rejoindre...
vous êtes les bienvenus...

☺ Nous nous réunissons dans la salle de réunions Chantepie
un jeudi sur deux l'après-midi
à partir de 14 h 30,
jeux de cartes, belote, jeux de dames, scrabble, etc... et goûter.

☺ Les anniversaires sont souhaités une fois par trimestre.

Le club sera en vacances à partir du 7 juillet et nous nous retrouverons le JEUDI 31 AOUT dans la salle de réunion Chantepie.

Bonnes vacances à tous !

Le Président,
Bernard GOURDIN

Quelques membres du club au restaurent lors de la visite des chateaux de la Loire.

Bons à découper et à déposer à la Mairie

Vous arrivez dans le village,...
Nous vous souhaitons la bienvenue.

(Bon à découper ou recopier et à remettre à la Mairie, Merci)

Famille : .....

Lieu ou Hameau :.....

Nombre d'adultes : .....

Nombre d'enfants : .....

1er enfant :..... Age : .....
2ème enfant ::..... Age : .....
3ème enfant ::..... Age : .....
4ème enfant ::..... Age : .....
5ème enfant ::..... Age : .....

Date : .....

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Question(s), Remarque(s),, Suggestions(s) : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : (facultatif) .....

Toutes les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.

Travail sur les rois et les reines

Maternelle, classe de Christine Briot.